



# WEBINAIRES STI



Une offre de conseils en collectif sur différentes thématiques relatives à la situation sanitaire est accessible aux adhérents au travers de webinaires proposés par la STI. Nos experts en prévention répondront en direct à vos questions.

**Découvrez les webinaires\* organisés par la STI.**

*\* réunions d'information en ligne.*



## Mettre en place le télétravail

Les ergonomes du Service de Santé au Travail en Iroise animent un webinaire Télétravail.

Le télétravail s'est fortement développé ces dernières années. La pandémie a bousculé et intensifié ce nouveau mode d'organisation.

Même si la crise sanitaire a nécessité une mise en place du télétravail dans l'urgence, ce mode d'organisation doit être réfléchi, cadré et paritaire entre les employeurs, les salariés et les représentants du personnel.

Nous vous proposons de vous apporter les points de vigilance et les conseils pour mettre en place le télétravail de manière pérenne ou en situation d'urgence dans votre entreprise. Cette présentation sera l'occasion d'échanger avec vous et de répondre à vos besoins selon votre situation.

**Vendredi 4 décembre de 09h00 à 10h30**  
**Mardi 8 décembre de 09h00 à 10h30**  
**Jeudi 17 décembre de 09h00 à 10h30**

**INSCRIPTION**



## **Aide à la rédaction de votre document unique d'évaluation des risques professionnels**

Toute entreprise a l'obligation d'évaluer les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés, afin de garantir leur santé et leur sécurité au travail. Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est un outil qui permet de recenser et d'agir sur l'ensemble des risques professionnels.

Nos préventeurs vous proposent une méthodologie et des conseils de prévention pour vous aider dans cette évaluation.

**Jeudi 10 décembre à 09h30 à 11h00**

**INSCRIPTION**



## **Covid-19 : Aide à la mise à jour de votre document unique d'évaluation des risques professionnels**

En raison de l'épidémie au Covid-19, une mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) doit être réalisée au sein de votre entreprise.

Vous devez pouvoir identifier les situations de travail pour lesquelles un risque de transmission du virus peut exister. Il est nécessaire de prévoir les mesures de prévention et de protection indispensables pour éviter la propagation du Coronavirus au sein de votre entreprise et la contamination de vos collaborateurs.

Nos préventeurs vous accompagnent dans cette démarche.

**Jeudi 10 décembre à 14h30 à 15h15**

**INSCRIPTION**



## **Le contact tracing en entreprise**

La STI vous accompagne. Ce webinaire répondra aux questions suivantes :

- Quand déclencher le contact tracing ?
- Quelles procédures suivent ?
- Les documents pouvant vous être utiles.

Nous serons à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

**Mardi 15 décembre de 16h00 à 17h00**

**INSCRIPTION**



## **Référent Covid-19**

Ce webinaire vous aidera à désigner votre référent Covid-19 et déterminer ses missions.

Nous serons à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

**Mercredi 16 décembre de 09h00 à 10h00**

**INSCRIPTION**

Nos webinaires sont accessibles depuis un PC, un smartphone ou une tablette.  
Vous recevrez un lien de connexion avant la réunion.

Un nombre minimum de participants est requis par session, en cas de nombre insuffisant, les dates sont susceptibles d'être reportées ou annulées. Les places sont limitées.



Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet [santé-travail-iroise](http://santé-travail-iroise)

6 bis, rue de Kervézennec - 29200 BREST

Tél. : 02.98.02.81.81

STI, responsable du traitement, collecte votre adresse email pour vous envoyer cette newsletter. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des données qui vous concernent que vous pouvez exercer à l'adresse suivante: [accueil.sti@sti29.fr](mailto:accueil.sti@sti29.fr)